



PROCÈS-VERBAL

REUNION DU BUREAU DE LA SECTION UNAF 37

| | |
|--------------|-----------------|
| Réunion du : | 16 Février 2017 |
| à : | 18h30 |

| | |
|--------------|------------------------|
| Présidence : | M. MABILEAU Matthieu . |
|--------------|------------------------|

| | |
|------------|---|
| Présents : | ANDRONY Nicolas, BASTGEN Patrick, BERTHELOT Jacky, BLANCO Alain, GAUTHIER Christian, GOUBARD James, LIVONNET Alain, MARTEAU Frédéric, MESSIER Maxime, RENIER Jean-Louis, ROCHER Stéphane, THEARD Emmanuel, THUILLIER Cyril, TORTAY Michel . |
|------------|---|

| | |
|-----------|---|
| Excusés : | BELBEOCH Adrien, CHEROUVRIER Sébastien, JOURDAIN Bérengère, MORON Rémy. |
|-----------|---|

| | |
|-----------------------|--|
| Assiste à la séance : | |
|-----------------------|--|

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ouverture de la réunion est réalisée par le Président de notre Amicale Monsieur Matthieu MABILEAU.

Adoption des PV des dernières AG.

I. Courriers et mails reçus (Maxime MESSIER) :

Invitation au challenge André PETIT. Le Secrétaire répondra négativement à cette invitation.

Réception d'un courrier de Mme. HUBERT et de M. SEULIN suite à la décision du précédent Bureau de l'UNAF 37. Un mail du Président de la SR sera réalisé en retour.

II. Courrier et mail envoyé (Maxime MESSIER) :

Relance des arbitres non adhérents par mail.

III. Bilan financier : (Alain BLANCO) :

Un bilan est réalisé de la trésorerie en cours.

IV. Bilan des adhésions : (Matthieu MABILEAU) :

Le Président rappelle qu'un courrier a été réalisé et envoyé aux Présidents des clubs afin de les informer que leurs arbitres ne sont pas adhérents.

Il y a, à ce jour, 152 adhérents. . Il y en avait 169 adhérents, à la même période, l'an dernier.

Le total des adhérents est en diminution.

V. Bilan juridique : (Cyril THUILLIER) :

Affaire Sébastien CHEROUVRIER :

Pas de nouvel élément

Affaire Ismaël NAIT OUHDADI :

L'audience s'est déroulée le mercredi 08 février 2017 à Orléans.

Ismaël va obtenir près de 1500€ de dommages et intérêts.

Notre avocate n'a pas souhaité se déplacer à Orléans. Cyril déplore ce fait.

L'UNAF Nationale nous est venue en aide pour trouver un avocat de remplacement.

Ismaël n'a été prévenu que la veille de cette comparution.

Cyril regrette de n'avoir pas au vu du timing pu se libérer pour accompagner Ismaël.

Maitre Saint Hilaire (avocat de remplacement) suivra le dossier qu'il a plaidé.

L'UNAF n'a bénéficié que de l'euro symbolique suite au jugement.

Certains Membres du Bureau en retraite soulignent leurs capacités à se libérer pour ce genre d'affaire afin de représenter l'UNAF 37.

Nous sommes informés qu'un article sur cette affaire est paru dans la NR du vendredi 10 février 2017.

Affaire Aurélien GAUHAROU:

La Gendarmerie de Descartes a entendu Aurélien. Ce dossier est envoyé à la gendarmerie de Montbazou suite au déménagement du fautif. Le dossier suite à l'audition de l'agresseur a été transmis au parquet.

Cyril évoque l'idée de remplacer l'avocate de Loches par un autre avocat. Il souligne de très nombreux dysfonctionnements avec l'avocate actuelle.

Il est nécessaire de regarder la procédure à suivre pour changer d'avocat. Cyril se renseigne sur ce point.

Un point sur la convention avec le Procureur de Tours a été réalisé. Le Procureur est au courant de notre demande. Le Procureur de Tours ne souhaite pas signer de convention avec quelques corporations que ce soit. Cyril ne cache pas sa déception sur le sujet.

VI. Activités du BAR : (James GOUBARD) :

Il y a eu deux activités du bar depuis la dernière réunion.

L'Assemblée Générale du District le 3 novembre 2016 avec un bilan positif de 146 euros et une recette de 221 euros lors de la soirée galette des rois.

VII. Galette des rois : (Michel TORTAY) :

Michel regrette que certains Membres du Bureau ne soient pas venus à cette manifestation.

82 participants dont 12 enfants étaient présents à cette manifestation.

Une dizaine de Membres du Bureau étaient présents.

Le Président va réaliser et envoyer un courrier pour motiver les arbitres à participer à cette manifestation.

James évoque l'idée d'inviter les Présidents des clubs pour la saison prochaine.

Un bilan financier suite à cette soirée est présenté avec un déficit d'environ 400 euros.

Alain BLANCO a réalisé un historique sur les 12 dernières éditions de cette manifestation.

Patrick présente un projet pour renouveler cette manifestation. Il souhaite dans sa proposition rendre le loto galette plus attractif.

La formule actuelle est considérée comme à bout de souffle par le Bureau.

La manifestation est confirmée pour un samedi soir. L'idéal serait la date du samedi 13 janvier 2018.

Un changement de salle est proposé pour l'année prochaine.

Patrick demande à Parçay- Meslay , Alain LIVONNET à La Membrolle et Chanceaux, Matthieu à Monts, Cyril à Vouvray et Alain BLANCO à Mettray pour disposer d'une salle pour la prochaine manifestation.

Il est posé la question d'une ouverture pour des personnes extérieures à notre Amicale.

Les Membres du bureau décident de ne pas donner suite à cette demande

La nouvelle proposition de Patrick est retenue et sera ajustée par les Membres de la commission ;

Frédéric souhaite davantage être au courant des informations au sein de l'Association. Il souligne que la communication doit être présente au sein de notre Amicale. Le Président prend note de sa remarque.

VIII. Super Loto : (Matthieu MABILEAU) :

Matthieu explique que la société ne souhaite plus réaliser le loto avec nous. Il s'étonne du silence de la société LBS suite aux nombreux mails envoyés et qui sont à ce jour restés sans réponse.

Cette saison aucune manifestation ne sera réalisée.

Une démarche devra être entreprise pour trouver une société afin de réaliser ce loto en 2018.

IX. Repas des Arbitres : (Alain LIVONNET) :

Le banquet se déroulera le samedi 10 juin 2017 dans la salle des fêtes AVENET à Truyes.

La commission se réunira pour la mise en place de l'ensemble de l'intendance.

Nous sommes à la recherche d'une animation pour ce soir-là.

Il est nécessaire de prévenir le traiteur du lieu choisi. Le Président se charge de la rédaction et de l'envoi du courrier pour la confirmation du lieu retenu.

Le Président et Alain LIVONNET prendront contact avec le traiteur afin de définir les propositions de menus pour cette soirée.

Il est nécessaire de mobiliser les arbitres pour cette manifestation.

X. Tournoi Marcel BACOU (Matthieu MABILEAU) :

La formule sur demi-terrain va être maintenue.

Adrien réalise des démarches pour trouver un club.

Cyril demandera à Vouvray.

La date du 1^{er} Juillet 2017 est rappelée aux Membres du Bureau.

La commission se réunira afin de mettre en place la logistique de cette manifestation.

XI. Presse/Animation: (Rémy MORON)

RAS

XII. Représentant des Arbitres : (Alain LIVONNET).

RAS

XIII. UNAF Centre et UNAF Nationale : (Cyril THUILLIER).

Le 3 février 2017 une réunion s'est déroulée à Orléans.

Un point sur les adhésions est réalisé.

Il sera nécessaire de prévoir à l'avance les médailles pour la mandature.

Un forum jeunes arbitres sera de nouveau organisé comme ce fut le cas il y a quelques années. Il sera à priori organisé à Tours (Maison des Sports) au mois d'Octobre 2017. Nous serons mis à contribution pour l'organisation de cette manifestation. Un arbitre de premier plan sera présent à cette manifestation.

La prochaine réunion de la SR se réalisera à Tours. Les Membres du Bureau de l'UNAF 37 seront invités à cette réunion. La date n'a pas été arrêtée pour la réunion.

Une formation MAGIC sera organisée le samedi 22 Avril 2017 à Rennes.

Dans le 18, l'adhésion est offerte pour les nouveaux arbitres la première saison. Le Président présente cette idée aux Membres du Bureau de l'UNAF 37. La participation de la cotisation pour la section Nationale et Régionale est de 15€.

Il est proposé par le Président de réaliser dans le 37 la première saison ou première mi-saison à un prix de 15€. Ceci représente le montant de la part Régionale et Nationale.

Cela sera mis en place à partir du 1 janvier 2017.

Le Congrès National UNAF aura lieu le 31 mars 2017 à Poissy.

Des améliorations pour l'organisation du challenge Marcel BACOU sont à l'étude. Le groupe de travail se rapprochera de la SR sur ce point.

XIV. Equipe Foot UNAF : (Adrien BELBEOCH) :

RAS

XV. Représentante féminine (JOURDAIN Bérengère) :

RAS

XVI. Sortie de fin de saison (Maxime MESSIER / Matthieu MABILEAU) :

Maxime présente la sortie au Futuroscope.

Certains Membres du Bureau soulignent qu'ils ne pourront être présents à cette date. Après étude la date du dimanche 25 juin 2017 est tout de même retenue.

Le prix de 20 € pour les adhérents et leurs familles est retenu.

Le prix de 30€ pour les extérieurs est défini.

Les démarches auprès de la société de bus devront être réalisées.

XVII. Présentation des gadgets (Matthieu MABILEAU) :

Le Président et Alain Blanco présentent les gadgets aux Membres du Bureau.

La pièce et le bracelet éponge sont en vente au prix de 2 €.

XVIII. Informations diverses (Matthieu MABILEAU) :

Les chèques ont été remis suite au décès de Maxime FARCY le samedi 28 janvier 2017 par le Président qui était accompagné de Cyril et Alain BLANCO, cette remise a eu lieu au domicile des parents de Maxime.

L'amie de Maxime organise un tournoi, l'UNAF participera à ce tournoi le 24 Juin 2017 à la Ville aux Dames.

L'UNAF 37 proposera d'offrir un challenge pour ce tournoi. Le Président se chargera de contacter l'amie de Maxime.

L'Amicale se joint à la tristesse de M. Olivier HUSSET et de M. Christian PIGET pour le décès d'un de leur proche.

XIX. Tour de table :

Emmanuel THEARD : Demande des informations concernant les sweats qui sont toujours disponibles au prix de 12€.

Un rappel sera renvoyé aux arbitres.

Christian GAUTHIER : Rappelle qu'il est nécessaire de communiquer davantage au sein de cette Amicale. Il fait écho à Emmanuel et Frédéric l'ayant annoncé plus tôt.

Michel TORTAY : Ne souhaite plus être le responsable du loto-galette pour des raisons personnelles. Emmanuel THEARD prendra sa suite.

Cyril THUILLIER : rend un poignant hommage à Maxime FARCY et évoque qu'il faut marcher dans le même sens.

Stéphane ROCHER : Pose une question pour les reçus concernant les adhésions. Le Président lui répond et note les Membres n'ayant pas eu leurs reçus.

Jacky BERTHELOT : Remercie l'Amicale pour le geste suite au prêt du boulier pour la soirée galette des rois.

Maxime MESSIER apportera l'apéritif pour la prochaine réunion.

Adrien BELBEOCH apportera le vin.

Fin de la réunion : 21H10

Le Président

Matthieu MABILEAU

Le Secrétaire
Maxime MESSIER

PUBLIE LE 19/02/2017